

## Conseil municipal

# Un kinésithérapeute sur la commune

Lors du conseil, mardi dernier, Le maire a annoncé l'installation d'un masseur kinésithérapeute sur Pommerit-Jaudy. Travaillant à tiers temps à l'hôpital de Guingamp, il souhaiterait s'installer sur la commune en ouvrant un cabinet dans l'ancienne maison Groupama. « *C'est intéressant d'avoir un kiné sur la commune, et ne voulant pas acheter immédiatement nous pourrions le lui louer* », suggère le maire. Après concertation le montant du local sera de 200 euros par mois.

**Travaux** : L'assainissement est terminé au lotissement du Prajou. Les travaux d'effacement de réseau sont en cours pour l'eau potable, le téléphone et l'électricité, ainsi que le bassin de rétention.

**Désherbage** : Le retrait des mauvaises herbes sur les trottoirs et les accotements ne se fait plus qu'en thermique avec une largeur de ba-

layage de 75 cm au gaz de carburation. Une bouteille a une autonomie de 3 h.

**Toiture de l'école** : Le devis de l'entreprise d'Anthony Le Roux de Langoat concernant la réfection de l'école de Pommerit-Jaudy pour un montant de 16 798 euros HT a été retenu. Il concerne la toiture en ardoises et les gouttières.

**Chantiers en cours** : Le schéma directeur d'eau pluvial, la réfection du presbytère et la signalisation en campagne suivent leurs cours.

**Éoliennes** : Le permis de construire pour les éoliennes a été déposé le 31 mars, viendra bientôt le temps de l'enquête publique.

**Comité cantonal d'entraide** : Ce dernier loge actuellement dans la maison Moysan, qui sous quelque temps sera démolie. Le comité a fait des demandes dans toutes les communes du canton pour trouver un

lieu. La commune de Pommerit-Jaudy propose un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> non loin de la mairie. Début juin, les membres visiteront les lieux : « *Ils n'ont pas besoin de toutes le surface, ça dépend de la situation du bâtiment et de la taille du parking* », souligne Jean-Yves Perrot. « *Si le terrain est retenu, les négociations se feront par la suite* », conclut André Le Moal.

**Ty Toul** : La municipalité lance la révision simplifiée concernant l'extension du lotissement Ty Toul.

**Jumelage** : La commission a travaillé sur l'élaboration de la convention entre Nafanga et Pommerit afin que la délégation en fasse par au village.

**Voyage communal** : Il se déroulera sur Brest le 23 août avec la visite de l'aéroport de Guipavas et l'arsenal.

● Le prochain conseil se déroulera le mardi 20 juin à 20 h.